



Cofitem - Cofimur

COMMUNIQUE DE PRESSE – 20 JUIN 2013

Cofitem-Cofimur : Fin du statut d'établissement de crédit

PARIS, le 20 juin 2013 -

- **L'AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL a accordé à Cofitem-Cofimur le retrait d'agrément d'établissement de crédit que la société avait sollicité.**

Comme il avait été annoncé le 3 avril 2013, Cofitem-Cofimur a sollicité auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) le retrait de l'agrément qui lui permettait d'exercer son activité de crédit-bail immobilier. L'ACP a répondu favorablement à cette requête. Par lettre en date du 18 juin, Cofitem-Cofimur a été informé que le Président de l'ACP avait prononcé le retrait de son agrément en qualité de société financière. Cofitem-Cofimur n'est donc plus à ce jour établissement de crédit.

Le portefeuille de crédit-bail (0.5 Md€ au 31 décembre 2012) sera géré en extinction. Le cash-flow net provenant de la diminution des encours de crédit-bail représentera entre 30 et 55 millions d'euros par an sur les 5 prochaines années : il contribuera à la réduction des besoins de financement de la société et lui permettra de saisir de nouvelles opportunités de développement.

- **PERSPECTIVES : POINT SUR LA FUSION AVEC FONCIERE PARIS FRANCE**

Le processus devant conduire à la fusion-absorption de Foncière Paris France par Cofitem-Cofimur annoncée le 3 avril 2013 suit son cours. Le calendrier initial prévoyant les assemblées générales de fusion au cours du quatrième trimestre 2013 est maintenu.

Il est rappelé que cette opération est envisagée dans le but de permettre à ces deux sociétés cotées d'atteindre les objectifs suivants :

- former une SIIC de bureaux parisiens dont près des deux tiers du patrimoine est déjà constitué d'actifs de bureaux situés à Paris, et pour près de 90% d'actifs situés à Paris, Boulogne-Billancourt, Levallois-Perret, Saint-Denis et Rueil- Malmaison.
- disposer des moyens nécessaires pour assurer un développement à long terme
- unifier les structures juridiques des deux sociétés, Cofitem-Cofimur envisageant d'opter pour le statut SIIC
- améliorer la liquidité du titre

Le nouvel ensemble ainsi créé totalisera un **actif consolidé d'environ 1.9 Md€ (1)** en valeur vénale hors droits sur la base des dernières expertises réalisées au 31 décembre 2012. **Le patrimoine locatif immobilier**, d'une valeur vénale d'environ 1.1 Md€ au 31 décembre 2012, est **situé pour près des deux tiers dans Paris intra muros. L'activité foncière constituera l'axe de développement du nouvel ensemble.**

A l'avenir, la simplification de l'organisation et la mise en commun des moyens de ces deux entités devrait permettre d'optimiser la création de valeur pour l'actionnaire et d'assurer la poursuite de la croissance régulière du dividende, marque de fabrique de Cofitem-Cofimur depuis sa création en 1985.

A PROPOS DE COFITEM-COFIMUR

COFITEM-COFIMUR est cotée sur le marché Euronext Paris depuis 1987 (code ISIN : FR0000034431). Elle relève du secteur immobilier de la classification FTSE.

Les résultats de l'exercice clos au 30 juin 2013 seront publiés le mardi 30 juillet 2013.

www.cofitem-cofimur.fr

CONTACTS

COFITEM-COFIMUR

Olivier RICHE / Séverine FARJON
01 53 70 77 77

¹ Outre 1.1 Md€ de patrimoine locatif immobilier, l'actif consolidé est constitué par les encours de crédit-bail (0.5 Md€) et, pour le solde, par les valeurs mobilières disponibles à la vente, les actifs courants et la trésorerie.